



CONSEIL D'ECOLE DU 9 NOVEMBRE 2020.

PROCES VERBAL DE LA VISIOCONFERENCE

Etaient présents :

- Mme Suraud, adjointe au maire chargée des affaires scolaires.
- M. Durreau, directeur.
- Mmes Chabirand, Maazaz, Suire et Sachot ainsi que MM Colas et Berger enseignants.
- Mmes Truaud, Lamy, Huart, Guérineau, Gaucher représentantes des parents d'élèves

Etaient excusés :

- Mme Carré, IEN
- Mme Mercier, Mme Dieumegard, représentantes des parents d'élèves
- M. Bluteau, maire de la commune

Etaient absents :

- M. Béthanis, DDEN

Le conseil d'école débute à 18 heures, le directeur remercie les participants de leur présence et excuse l'absence de Mmes Carré, Dieumegard et Mercier, ainsi que M. Bluteau.

Un moment d'explication et de prise en main du logiciel de visioconférence permet à chacun de se préparer au 1^{er} conseil d'école.

Un rappel de l'ordre du jour est fait :

- Résultats des élections au comité de parents d'élèves.
- Discussion et vote du règlement intérieur de l'école.
- Rappel du protocole sanitaire et de sa mise en œuvre.
- Informations relatives au projet d'école, les actions éducatives.
- Les informations relatives au travail du RASED.
- Les dates de l'année scolaire : fête, sortie...
- Désignation de commissaires aux comptes de la coopérative.
- Hygiène et sécurité.

Propos du directeur.	Intervenant(s)	Prises de parole.
<p style="text-align: center;"><u>Accueil</u></p> <p>Présentation des participants. Rappel des compétences du conseil d'école et adoption du règlement intérieur du conseil d'école.</p> <p><i>Distribution du document 1 (règlement du conseil d'école) : lecture de ce document et adoption par les membres du conseil.</i></p> <p>En conclusion de ce point nous retenons que : <i>Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté.</i></p>	M. Durreau	Les représentants de parents d'élèves font savoir que le fonctionnement est clair pour eux.
<p>1. <u>Résultats des élections au comité de parents d'élèves.</u></p> <p>Cette année il y eu 105 votants pour 171 inscrits soit 61.40 % de participation, ce qui est une bonne moyenne étant donné que cette année, une seule liste de candidats était présentée. Cette liste a remporté 6 postes sur 7 à pourvoir si bien que nous avons dû organiser un tirage Au sort parmi nous 3 candidates volontaires.</p>	M. Durreau	

<p>Le vote s'est majoritairement effectué par correspondance.</p> <p>En conclusion de ce point nous retenons que : <i>Les élections se sont bien déroulées. On peut cependant noter qu'il n'y a eu qu'une seule liste avec seulement 6 parents candidats. Un tirage au sort a donc eu lieu pour pourvoir le dernier siège.</i></p>		
<p>2. <u>Discussion et vote du règlement intérieur de l'école.</u></p> <p>Le règlement intérieur est relu. Le directeur rappelle l'importance de l'obligation et de l'assiduité scolaire dès 3 ans. Une adaptation est envisageable pour les TPS PS afin de proposer une transition douce aux enfants entre le milieu familial et le milieu scolaire. Le règlement intérieur doit bien souligner la responsabilité des parents notamment à l'élémentaire.</p> <p>En conclusion de ce point nous retenons que : <i>Le règlement intérieur est voté.</i></p>	M. Durreau	
<p>3. <u>Rappel du protocole sanitaire et de sa mise en œuvre.</u></p> <p>Cette année en raison de la pandémie de Covid19, un protocole a été mis en place à l'école afin de garantir les conditions sanitaires exigées pour l'accueil des élèves. Plusieurs grands principes fondent ce protocole :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'accueil de tous les élèves. Le non-brassage des groupes de classes. Le respect des gestes barrières. 	M. Durreau	Les représentants des parents d'élèves ne soulèvent aucun questionnement vis-à-vis de la mise en place du protocole.

L'aération ainsi que le nettoyage et la désinfection des locaux.
La configuration des locaux ainsi que les effectifs des classes ont permis une mise en place efficace du protocole.
Des modifications entre la première période et la deuxième (suite au renforcement du protocole) ont eu lieu sur le temps périscolaire afin de garantir la mise en œuvre effective du protocole tout au long de la journée des élèves.

En conclusion de ce point nous retenons que :

Depuis la rentrée, l'école a mis en place un protocole pour permettre l'accueil de l'ensemble des élèves dans les conditions sanitaires recommandées. Depuis la rentrée de novembre, ce protocole a été renforcé dans le respect des consignes ministérielles.

4. Informations relatives au projet d'école, les actions éducatives.

Un nouveau projet d'école, élaboré en équipe l'année dernière, prend effet à partir de cette année pour 4 ans.

Les 3 axes, dans la continuité du précédent projet d'école et en lien avec notre observation des réussites et difficultés spécifiques à l'école et au réseau, sont :

- Renforcer la culture et les compétences scientifiques.

L'objectif est de favoriser la structuration de la pensée mathématique et scientifique de l'enfant.

- Renforcer la culture et les compétences langagières et littéraires.

L'objectif est d'améliorer les compétences langagières orales et écrites au travers d'une dynamique culturelle et littéraire.

- Mettre en place un climat scolaire au service des apprentissages.

L'objectif est de favoriser un climat scolaire serein en encourageant une

M. Durreau

communication positive entre les acteurs de l'école.

Voici les actions prévues cette année dans le cadre du projet d'école :

Objectif 1 :

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
La représentation du nombre	Le Vendée globe, Le Potager, Le concours Kangourou	Le Vendée globe, Le Potager, Le concours Kangourou

Objectif 2 :

Cycle 1	Cycle 2	Cycle3
La culture autour du monde. Projet fresque	La culture autour du monde. Projet fresque	La culture autour du monde. Projet fresque Travail d'écriture.

Objectif 3 :

Cycle 1	Cycle 2	Cycle3
Découverte des émotions.	Les messages clairs Le Programme ATOLE	Les messages clairs La laïcité et la liberté d'expression.

En conclusion de ce point nous retenons que :

Mme Chabirand
Mme Sachot
M. Durreau
M. Berger

Mme Maazaz
Mme Suire
M Colas

Mme Chabirand
Mme Sachot
M. Durreau
M. Colas

Jeux mathématiques notamment sur la numération pour le cycle 1.
Projet autour du Vendée Globe en lien avec un travail sur l'air pour et participation au concours kangourou pour le cycle 2 + Travail autour du potager pour la classe de CP.
Participation au concours kangourou et travail autour du Vendée Globe pour le cycle 3.

Découverte d'œuvres plastiques et de musiques des différents continents pour le cycle 1.
Etude d'œuvres littéraires, de musiques et d'œuvres plastiques pour les cycles 2 et 3 + travail en productions d'écrits pour le cycle 3.

Travail autour des émotions pour que les élèves expriment ce qu'ils ressentent pour le cycle 1.
Mise en place des messages clairs pour le cycle 2 et travail autour du programme ATOLE dans la classe de CP pour apprendre à comprendre les attitudes à adopter à l'école pour bien apprendre.
Poursuite des messages clairs et mise en place de différents débats au sein des classes au cycle 3.

Le projet d'école permet de piloter les actions des enseignants dans une orientation commune et d'apporter les meilleures conditions de réussite à l'ensemble des élèves. La qualité du Projet d'école est soulignée par les membres du Conseil d'Ecole.

5. Les informations relatives aux aides et au travail du RASED.
Afin d'aider au mieux les élèves, l'école peut mettre en place différents types d'aide pour les élèves en difficultés.

Les activités pédagogiques complémentaires : cette année elles se destinent aux élèves en difficulté afin de réduire les écarts de niveau à la suite de la période de confinement de l'année dernière. Les APC se déroulent à raison de 36 heures par an. Les APC étant des activités facultatives, la proposition de l'aide se fait par l'enseignant et est soumise à l'accord des familles concernées.

L'aide du RASED, l'aide des enseignants du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés, se destine aux élèves dont les difficultés demandent un accompagnement plus expert, et plus soutenu. Les membres du RASED sont au nombre de 3 : Maître E, Maître G, Psychologue scolaire. Les demandes d'aide concernant le RASED peuvent venir des enseignants, mais aussi de la famille.

Cette année le RASED ne présente qu'un psychologue scolaire et un Maître E.

Les stages de remise à niveau pour les CM qui se déroulent en avril et aux grandes vacances ciblent des difficultés du même ordre que l'aide personnalisée, plus particulièrement un travail sur le français ou les mathématiques. La proposition des stages se fait par l'enseignant et est soumise à l'accord des familles concernées. Cette année l'idée est de proposer

M. Durreau

<p>un dispositif couplé avec le dispositif « collègue ouvert ». Le projet doit être étudié et soumis à l'inspection.</p> <p>En conclusion de ce point nous retenons que : <i>De nombreuses aides peuvent être apportées aux élèves en fonctions de leurs difficultés.</i></p>		
<p>6. <u>Les dates de l'année scolaire :</u></p> <p>Cette année, en raison des conditions sanitaires actuelles, il n'y aura pas de fête de Noël. Les autres événements comme le carnaval des rencontres interclasses sont également suspendus.</p> <p>En conclusion de ce point nous retenons que : <i>Cette année les conditions sanitaires ne permettent pas de mettre en place les rencontres ainsi que les fêtes d'école. Néanmoins, les enseignants se mobilisent pour créer des événements dans l'école dans le respect du protocole solidaire.</i></p>	M. Durreau	<p>Mme Lamy mentionne que les parents sont conscients qu'avec le covid il est difficile de mettre en place un spectacle de Noël mais que cela est sûrement plus compliqué à comprendre pour les enfants qui aiment beaucoup cette période. Mme Lamy propose donc de mettre en place un temps fort entre les élèves de l'école pour faire vivre cette période (sur le même principe que le cross à la fin de la période 1).</p> <p>Mme Chabirand explique que l'Amicale Laïque souhaite offrir des cadeaux aux enfants pour Noël donc qu'il y aura sûrement un temps fort pour cette remise de cadeau.</p> <p>M. Durreau évoque la possibilité de réaliser un calendrier.</p>
<p>7. <u>Désignation de commissaires aux comptes de la coopérative.</u></p> <p>Pour réaliser certains projets, les classes ont parfois besoin d'acquérir certains matériels que l'on ne peut demander à la collectivité. La coopérative permet de mettre en place des projets éducatifs motivants, sans que les conditions matérielles ne soient un frein à l'action. Pour cela il est aussi nécessaire de récolter des fonds. Cela passe par diverses actions comme la photo de classe</p>	M. Durreau	<p>Mme Vigneron se porte volontaire pour être commissaire aux comptes.</p>

ou la vente de gâteaux et de boissons lors des fêtes. Afin d'assurer la transparence des rentrées et des sorties d'argent, le conseil d'école a pour fonction de nommer deux commissaires aux comptes qui seront chargés de vérifier la comptabilité de la coopérative.

En conclusion de ce point nous retenons que :

Sont désignées commissaires aux comptes :

- **Mme Chabirand et Mme Truaud**

8. Hygiène, sécurité et les travaux dans l'école.

- **Hygiène :**

La mise en place de protocole sanitaire nous a conduit à mener des réflexions sur l'hygiène à l'école. Ainsi, le respect des gestes barrière modifiera durablement nos habitudes à l'avenir. Il serait pertinent que chaque classe dispose d'un lavabo. Cela est le cas dans 5 des 7 classes.

- **Sécurité :**

Dans le cadre de la mise à jour du PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sécurité) qui vise à anticiper les situations de crise, deux niveaux sont définis : Les risques liés aux attentats, et ceux liés aux risques majeurs tels que les confinements (accidents industriels ou catastrophes climatiques) ou évacuations (incendie).

Des exercices ont lieu chaque année dans le but de développer une culture de prévention des risques et des gestes à adopter en conséquence.

Suite à l'ouverture de deux classe, les mallettes de secours ont été achetées.

L'exercice ppms attentat de ce premier trimestre s'est bien déroulé.

Comme il a été évoqué l'année dernière, il serait pertinent d'envisager dans l'avenir un dispositif d'alerte incendie plus efficace avec des alarmes reliées entre elles. L'exercice PPMS attentat a cependant posé la question du petit portail de la cantine qui n'est pas fermé.

M. Durreau

Mme Suraud indique qu'elle avait déjà signalé le problème du portail de la cantine mais qu'elle en reparlera et qu'il ne fallait pas hésiter à le

- **Travaux divers et investissement :**

L'équipe enseignante remercie la mairie, et particulièrement l'équipe technique pour sa réactivité et sa disponibilité quant aux petits travaux d'entretien.

Ce qui a été fait :

- Cette année, la structure de jeu maternelle a été changée.
- Une subvention spéciale a permis d'aménager la 6^{ème} et 7^{ème} classe.
- La toiture du bâtiment principal a été révisé.

Les points de vigilance :

Dans les bâtiments, plusieurs points de vigilance sont observés :

- L'étanchéité des murs et des plafonds du bâtiment de la garderie.
- La toiture du préau de l'élémentaire.
- Le système de détection de mouvement pour le déclenchement des lumières dans les sanitaires de l'élémentaire.

Ce qui est souhaité :

2 grands chantiers sont attendus, à savoir :

- La rénovation électrique pour améliorer la prise en charge des outils informatiques.
- L'amélioration de l'installation internet afin de permettre une utilisation fiable et effective dans l'ensemble des locaux.

Concernant le matériel, une démarche d'investissement a été mis en place avec la mairie pour envisager les évolutions de l'école dans le temps afin que les élèves puissent profiter des meilleures conditions d'enseignement. Une liste d'investissement souhaitée par l'équipe enseignante est proposée chaque année à la mairie et présentée au conseil d'école (elle sera présentée lors du 2^{ème} conseil d'école).

En conclusion de ce point nous retenons que :

resignaler.

Mme Vigneron demande s'il ne s'agit cependant pas de l'accès pompier. M. Durreau se renseignera.

Mme Guérineau demande si les fenêtres ont été changées dans la classe de Mme Chabirand au vu des travaux réalisés à l'étage de l'école. Mme Suraud indique qu'elle ne peut pas l'affirmer. Mme Chabirand explique que les deux carreaux ont été remplacés par des verres sécurisés. M. Durraud indique que les vitres qui donnent accès au garage ont également été remplacées et renforcées par du plexiglas.

Concernant la rénovation électrique pour permettre une meilleure prise en charge des outils informatiques, Mme Suraud demande si nous avons eu des nouvelles des deux entreprises. M Durreau fait savoir qu'il n'y a eu aucun retour. Mme Suraud indique qu'il faudra les relancer et qu'elle en reparlera dès ce soir lors de sa réunion avec ...

*L'évolution en termes d'hygiène doit conduire à modifier durablement les pratiques et les conditions d'accueil des élèves.
La mise à jour du PPMS s'est accompagnée d'exercices qui permettent de développer une culture de la prévention des risques.
Les chantiers à venir sont ceux de la rénovation électrique et l'amélioration de l'installation internet.
La poursuite d'une démarche d'investissement est très appréciée et doit se poursuivre.*

9. Divers :

Le conseil d'école s'est achevé à 20h15

La secrétaire de séance : Mme Chabirand

Le directeur de l'école : M. Durreau